



La semaine européenne de l'abeille :

de petits pas face à l'urgence !

La semaine européenne de l'abeille organisée par l'UNEP et Gembloux Agro-Bio Tech a présenté diverses thématiques liées à l'abeille, en Europe et dans le monde, entre sciences et politique. Les pesticides y ont enfin été reconnus comme un facteur de risques réel pour les abeilles. Cependant, la mise en place de stratégies globales pour protéger les pollinisateurs contre les pesticides reste peu claire et non prioritaire au niveau européen.

Le rôle essentiel des pollinisateurs en tant que pilier de la biodiversité et de la diversité alimentaire ainsi que le déclin des abeilles mellifères et des abeilles sauvages sont aujourd'hui bien établis, de même que la complexité et le caractère multifactoriel du déclin des abeilles. Pour rappel, seuls ou en interaction, des facteurs comme les pathogènes, la disponibilité en ressources alimentaires, l'habitat, le climat, les pesticides ont des effets sur la santé



des abeilles. Si l'acarien prédateur *Varroa* ressort comme étant une des clés, les pesticides restent noyés dans les autres causes.

Au niveau politique, la suspension de trois néonicotinoïdes a mobilisé récemment la Commission européenne, une majorité d'Etats membres et de nombreux parlementaires européens. Si cette mesure prise par la DG SANCO démontre la prise en considération et la reconnaissance réelle des risques des pesticides neurotoxiques pour les abeilles, on ne trouve pratiquement rien dans ce domaine côté recherche ou mobilisation sur une réforme plus fondamentale de l'agriculture.

Aujourd'hui, pour la Coordination apicole européenne, il est essentiel que les pouvoirs publics européens considèrent d'urgence les modes de production alimentaire durable, couplés en particulier à une diminution des pesticides, comme une priorité.

Les pistes d'actions vers une agriculture moins consommatrice de pesticides et moins énergivore doivent absolument devenir un élément central lors des débats pour protéger l'ensemble des pollinisateurs. Des projets de recherche qui démontrent qu'une telle agriculture apporte des bénéfices en matière de santé des pollinisateurs et de durabilité doivent être soutenus. Des exemples innovants doivent ainsi être rapidement mis en place pour permettre de dynamiser les stratégies politiques pour une protection durable des abeilles, des agriculteurs et des apiculteurs.

L'abeille, indicateur des écosystèmes

Le jeudi 13 juin, Nature & Progrès en collaboration avec le Service public fédéral Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement organisait un colloque à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Le public était largement composé d'apiculteurs wallons et Bruxellois, même si une traduction vers le néerlandais était disponible. Il est vrai que tous les conférenciers étaient francophones. Beaucoup de participants étaient heureux d'avoir accès à de telles conférences qui leur ont permis de faire le point sur ce sujet important de l'abeille sentinelle de l'environnement. Ainsi, l'évolution des pollinisateurs sauvages (D. Michez), les résidus de pesticides qu'on peut détecter (J.-M. Bonmatin), les points essentiels qu'il faut prendre en compte lors d'un monitoring, les outils disponibles et les résultats auxquels on peut s'attendre (M. L'Hostis, C. Vidau) ou encore les aspects plus sociologiques liés aux mécanismes de prises de décision face aux résultats (L. Maxim) ont été présentés. C'était vraiment une journée de cours qui aurait dû être suivie par les personnes chargées de mettre en place des plans de monitoring. Si elles n'ont pas pu assister à cette journée, les présentations sont mises en ligne (en français) sur le site www.health.belgium.be/eportal/Environnement/19085972#.UbgLMIVV3Cw. Il est malheureux de constater que seuls les apiculteurs francophones ont assisté massivement à cette journée. La date était difficile car peu de gens peuvent consacrer trois jours de la semaine à des conférences, même si c'est la semaine de l'abeille.



Denis Michez



J.-Marc Bonmatin



Monique L'Hostis



Cyril Vidau



Laura Maxim



SANTÉ ET CONSOMMATEURS

Après les néonicotinoïdes, le fipronil :

**L'Europe reconnaît un autre
pesticide présentant des risques
pour les abeilles**

Suite à une révision de l'évaluation des risques du fipronil, l'EFSA - l'Agence européenne de sécurité des aliments - a identifié le 27 mai 2013 que cette molécule présente un risque de toxicité pour les abeilles. Plus particulièrement, une toxicité aiguë via l'exposition aux poussières produites lors du semis de semences de maïs enrobé a été identifiée. L'EFSA montre aussi que le manque de données dans les dossiers empêche une évaluation suffisante des risques potentiels liés par exemple à des sources d'exposition comme l'ingestion de nectar et de pollen contaminés, l'eau de guttation, le miellat. Ce qui signifie que l'évaluation actuelle ne garantit pas que le fipronil ne présente pas de risques inacceptables pour les abeilles (1).

Suite à cela, la Commission a donc proposé des mesures pour gérer ces risques. Elle propose de suspendre les enrobages de semences avec du fipronil pour le maïs et le tournesol, pour une période de deux ans à partir du printemps 2014. La suspension des enrobages de céréales est aussi proposée. Bien que les enrobages de céréales n'existent pas actuellement en Europe, leur suspension a pour but d'empêcher leur arrivée sur le marché. Aucune mesure n'a été prise pour les légumes cultivés sous serre. Les acteurs impliqués comme les apiculteurs européens et les producteurs de pesticides ont été entendus par la Commission pour lui faire part de leur position. La proposition de la Commission doit à présent être approuvée et discutée par les Etats membres en juillet 2013.



Analyse sensorielle : groupe de travail de l'IHC

Les 13 et 14 mai 2013, Carine Massaux du CARI a participé à un groupe de travail de l'IHC (International Honey Commission) sur l'analyse sensorielle. Ce séminaire était organisé à la « Casa de la Miel » à Ténérife, chez le Professeur Antonio Bentabol Manzanares. Plusieurs pays européens y étaient représentés afin de travailler sur la standardisation des différentes roues des arômes utilisées à l'heure actuelle par les laboratoires.

La caractérisation sensorielle (ou organoleptique) d'un miel fait partie intégrante des analyses permettant de déterminer son origine botanique. Au CARI, cette analyse est réalisée en se basant sur une roue des arômes développée en

interne. Elle prend en compte différents descripteurs permettant de caractériser l'odeur ainsi que les arômes et saveurs des miels (floral, fruité, chaud, frais, chimique, boisé...). En général, une roue des arômes très proche de notre roue est utilisée dans des pays comme l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse qui possèdent une flore assez similaire. Par contre, les pays plus méridionaux (sud de la France, Espagne, Italie...) se basent sur une roue des arômes incluant des descripteurs légèrement différents.

A l'issue de ce groupe de travail, une nouvelle et unique roue des arômes a été proposée. Chaque laboratoire doit maintenant la tester en vue de vérifier si le nouveau classement et les nouveaux descripteurs établis sont bien adaptés aux caractéristiques sensorielles des miels propres à chaque pays. Dans le cadre d'une approche internationale de l'analyse sensorielle, il est en effet important d'appliquer une méthode et un vocabulaire communs à tous les laboratoires.

